



Éducation post-secondaire en Afrique : Trait d'union entre mondialisation, développement et innovation

VigieAfriques

Volume 7, numéro 2, Octobre 2024

APPEL À PROPOSITIONS

(PROLONGÉ)

Éducation post-secondaire en Afrique : Trait d'union entre mondialisation, développement et innovation

MISE EN CONTEXTE ET PROBLÉMATISATION

VigieAfriques, chronique dédiée à la veille comparative sur les dynamiques africaines, lance un appel à propositions pour son numéro de septembre 2024. Le thème retenu, "Éducation post-secondaire en Afrique : Trait d'union entre mondialisation, développement et innovation", vise à explorer les transformations et les défis de l'éducation post-secondaire dans les Afriques, dans un contexte de mondialisation croissante et d'innovation rapide.

Le numéro a vocation à explorer un ensemble de questions : comment les institutions d'enseignement supérieur en Afrique adaptent-elles leurs programmes et méthodes pédagogiques face aux influences et standards internationaux ? Comment les initiatives prises par les universités et autres institutions post-secondaires peuvent-elles stimuler le développement économique, améliorer les conditions sociales et résoudre des problèmes locaux grâce à des approches novatrices et adaptées aux besoins spécifiques des communautés africaines ? Quels sont les défis spécifiques que rencontrent les institutions d'enseignement supérieur en Afrique dans leur effort pour rester compétitives et pertinentes sur la scène mondiale tout en répondant aux besoins locaux ?

Les propositions peuvent s'inscrire, sans s'y limiter, dans les axes suivants :

1. Mondialisation et éducation post-secondaire

- Impact de la mondialisation sur les systèmes éducatifs post-secondaires africains.
- Partenariats internationaux et collaborations interuniversitaires.
- Mobilité académique des étudiants et des enseignants.

2. Développement socio-économique et éducation

- Rôle de l'éducation post-secondaire dans le développement économique et social.
- Formation professionnelle et adéquation avec le marché du travail local et global.

- Politiques publiques et investissements dans l'éducation post-secondaire.

3. Innovation et technologies éducatives

- Intégration des technologies de l'information et de la communication (TIC) dans l'enseignement supérieur.
- Innovations pédagogiques et nouvelles méthodes d'apprentissage.
- Incubateurs, startups et écosystèmes d'innovation dans les institutions post-secondaires.

4. Équité et inclusion dans l'éducation post-secondaire

- Accès à l'éducation post-secondaire pour les groupes marginalisés.
- Genre, diversité et inclusion dans l'enseignement supérieur.
- Initiatives et politiques pour améliorer l'accessibilité et l'équité.

Nous invitons chercheurs, universitaires, praticiens et experts à soumettre des articles qui analysent le rôle de l'éducation post-secondaire en tant que catalyseur de développement socio-économique et de progrès technologique sur le continent africain.

SOUMETTRE UNE PROPOSITION

Les propositions (et les textes en format Word) doivent être envoyés à l'adresse suivante, avec pour objet « Proposition d'article – Numéro Octobre 2024 » :
cap.afriques@gmail.com

Les informations suivantes doivent être fournies : • Prénom et Nom de l'auteur • Notice biographique de l'auteur (Domaine d'expertise, Fonction et affiliation institutionnelle de l'auteur) ; • Intitulé et résumé de la proposition (un maximum de 250 mots) • Une mention claire du nombre de mots utilisés ; • Identification du choix de la rubrique (pour les propositions libres ou hors thème).

Le résumé (en français et en anglais) doit prendre en compte le fait que l'article (dont il doit être le reflet) couvrira au moins les aspects suivants : a) le caractère synthétique de l'article dans un objectif de veille; b) le contexte dans lequel l'article s'inscrit; c) les questionnements que soulève le sujet traité, ainsi que les objectifs, la méthodologie et les principales conclusions prévues; d) une perspective comparative (ne se limiter à un seul pays africain que s'il s'agit de développer une pratique exemplaire ou innovante que l'auteur veut faire connaître-canevas d'une pratique exemplaire disponible sur demande) ; e) cinq mots clés.

CALENDRIER

Les auteurs intéressés par la thématique ou souhaitant faire une proposition libre (mais associée à l'un des axes du CAP-Afriques -Régionalismes ; Négociations internationales ; Changements climatiques ; Enjeux technologiques ; Gouvernance ; Mobilisation de ressources intérieures ; Planification et statistiques ; Transformation structurelle des économies) doivent respecter les échéances suivantes :

- Appel à propositions : 31 mai 2024
- Date limite de soumission des résumés : 31 août 2024
- Notification d'acceptation : 9 septembre 2024
- Soumission des articles complets : 30 septembre 2024
- Révision et validation des manuscrits finaux : 2-13 octobre 2024
- Publication du numéro : 30 octobre 2024

LES DIFFÉRENTES RUBRIQUES DU VIGIEAFRIQUES

TENDANCES : arrêt sur une théorie ou une pratique émergente au niveau mondial. Nous sollicitons un article d'un maximum de 1500 mots pour cette rubrique destinée à attirer l'attention sur une tendance mondiale d'intérêt théorique ou pratique, pour le continent africain. Le choix d'une tendance est large : en recherche et innovation, en éducation, en santé, etc.

REPÈRES : fournit des références sur les avancées dans le champ d'un axe du regroupement thématique ou d'une politique publique. Cette rubrique peut être thématique (une recension de quelques articles et ouvrages inédits ou récents publiés dans un domaine relié à l'un des axes thématiques de nos regroupements) ou géographique (recension des recherches et parutions réparties par pays ou sous-région en Afrique). L'exercice consiste à attirer l'attention du lecteur sur quelques parutions d'intérêt, en se bornant à fournir une présentation globale (un paragraphe de 75 à 100 mots) du contenu d'un article, d'un ouvrage, d'un rapport, de résultats d'une recherche avec leur référence complète pour susciter la curiosité et en faciliter l'accès. Nombre de parutions visé : entre 8 et 10, faisant l'objet d'un texte d'un maximum de 750 mots

RÉFORMES : résumés, témoignages ou expériences synthétiques de transformations structurelles globales ou sectorielles engagées au niveau mondial ou continental ainsi que par les organisations internationales et leurs leçons pour les Afriques. Les auteurs intéressés par cette rubrique doivent éclairer les lecteurs sur ce qui se passe dans quelques pays africains en termes d'innovation, de réformes ou sur la façon dont les évolutions de la gouvernance mondiale agissent sur les pays africains. Nombre de témoignages ou d'expériences visé : maximum 5 ne dépassant pas 1500 mots.

FOCUS : Arrêt sur une pratique exemplaire particulière, dans un domaine particulier relié à l'un des axes de recherche du CAP-Afriques et nécessitant vulgarisation. Une bonne pratique n'est pas uniquement une pratique qui est bonne. C'est une expérience réussie, testée et validée, au sens large, qui a été répétée et qui mérite d'être partagée afin qu'un plus grand nombre de personnes ou, en l'occurrence, de pays puissent l'adopter. Une pratique exemplaire doit répondre à certaines caractéristiques : être validée par les parties prenantes/utilisateurs finaux, être axée sur des résultats et des facteurs clés de succès, avoir eu de l'impact, être durable et reproductible. L'auteur

d'une pratique exemplaire doit démontrer dans son texte que ladite pratique a fait ses preuves et permis d'obtenir de bons résultats, et qu'il la recommande, dès lors, comme modèle. Les textes soumis sous cette rubrique ne doivent pas dépasser 2500 mots.

SOUS LA LOUPE : Actualités ou événements à surveiller. Cette rubrique est réservée à ce qui retient ou va retenir l'attention au sein du Continent africain, quel que soit le pays ou le thème et qui est de nature à avoir un impact sur le développement du continent. La recension de ces actualités et événements fera l'objet d'une page du bulletin et doit se limiter à un maximum de 500 mots.

PRÉSENTATION DES ARTICLES

Les textes doivent être présentés en interligne simple (taille 12 points) d'une longueur maximale de 6 pages. Les notes seront présentées en fin de texte et seront identifiées en chiffres arabes. La bibliographie complète doit être formulée comme suit :

Livre : Dostaler, Gilles et Michel Beaud (1996). *La pensée économique depuis Keynes*, Paris, éditions du Seuil, 444 pages.

Revue : Dutraive, Véronique (1993). La firme entre transaction et contrat : Williamson épigone ou dissident de la pensée institutionnaliste, *Revue d'économie politique*, vol. 103, n° 1, pp. 83-105.

Article de livre : Élie, Bernard (1997). Contre l'apartheid économique : le combat politique, dans Juan-Luis Klein, Pierre-André Tremblay et Hugues Dionne (sous la direction de), *Au-delà du néolibéralisme : quel rôle pour les mouvements sociaux ? Études d'économie politique*, vol.13, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, pp. 179-18.

N.B. Le premier nom avant la date de la référence est le nom de famille, suivi du prénom {ex. dans Élie, Bernard (1997), Élie est le nom de famille} Les articles non conformes à ces indications éditoriales ne seront pas considérés, puisque ces dernières font partie des critères de qualité de l'article.

En cas de doute, utiliser le STYLE APA

À PROPOS DU CAP-AFRIQUES

Le Centre d'analyse et de prospective sur les Afriques (CAP-Afriques), un des observatoires partenaires du CEIM-UQAM, est un regroupement de chercheurs s'intéressant à l'Afrique et à l'avenir de ce continent. Sa mission consiste à contribuer à fournir un éclairage sur les différentes dynamiques de transformation en Afrique, au moyen de recherches, de conception d'outils d'analyse comparative dédiés à l'aide à la prise de décision, sur la base de données empiriques recueillies localement, par l'entremise de sources, de personnes-ressources et d'entités homologues et partenaires situées localement. Il se veut un réseau de transfert de connaissances dédié aux Afriques, en établissant des liens entre universitaires, hommes d'affaires ou chefs d'entreprises et société civile. Tout en continuant à œuvrer notamment pour la recherche, les universités et universitaires fédérées dans le cadre du CAP-Afriques entendent mettre leur savoir et les résultats de leurs travaux sur les pays africains au service des décideurs, de la société et des métiers, tout en bénéficiant de champs inexplorés ou rarement exploités par les chercheurs, du fait du cloisonnement imposé par les spécialités par domaine ou secteur d'activité.

Au sein du CAP-Afriques, les chercheurs sont regroupés en fonction de leurs affinités de recherche d'intérêt pour le continent africain. Les recherches en cours mobilisent les experts travaillant sur les sujets reliés aux domaines suivants, structurés en huit regroupements thématiques : 1) Régionalismes ; 2) Négociations internationales ; 3) Changements climatiques ; 4) Enjeux technologiques ; 5) Gouvernance ; 6) Mobilisation de ressources intérieures ; 7) Planification et statistiques ; 8) Transformation structurelle des économies.

Ces recherches sont réalisées dans le respect des principaux mandats du CAP-Afriques, lesquels se résument ainsi : (i) partager les savoirs sur les interconnexions, dans une perspective africaine ; (ii) consolider les expertises en veille et diffuser les pratiques exemplaires ; (iv) appuyer le maillage entre chercheurs, professionnels et décideurs ; (v) coproduire de la documentation répondant aux besoins réels des acteurs du développement.

À PROPOS DU GRAAL

Le GRAAL a vocation à établir des espaces de dialogue entre chercheurs (incluant apprentis chercheurs), responsables des politiques publiques et les communautés. Il analyse les grandes tendances et les transformations en cours dans les Afriques et l'Amérique latine et examine leurs impacts sur le Canada et ses politiques.

À travers des rencontres organisées en 2018 entre chercheurs de la FSJ et leurs partenaires africains, latino-américains et des communautés culturelles locales, cinq axes interdisciplinaires de recherche et de dialogue ont été identifiés. Ces axes, en phase avec plusieurs priorités de l'UNESCO et avec le programme de développement durable à l'horizon 2030, orientent les activités du GRALL :

- Éducation et transformations digitales
- Circulations, mobilités et développement
- Responsabilité sociale des entreprises et développement durable
- Santé et minorités
- Participation citoyenne et justice sociale

Comité scientifique

Amadou Sadio Barry, CÉGEP de Ste-Hyacinthe, Québec, Canada

Hajer Gueldich, Université de Carthage, Tunisie

Mama Hamimida, Université Hassan II, Casablanca, Maroc

Nora Marei, CNRS, France

Léonard Matala-Tala, Université de Lorraine, France

Charlie Mballa, Faculté Saint-Jean, University of Alberta, Canada

Abonnez-vous

Au fil RSS 

Lisez toutes les chroniques 



CAP-Afriques

Adresse civique :

UQAM, 400, rue Sainte-Catherine Est
Pavillon Hubert-Aquin, bureau A-3640
Montréal (Québec) H2L 2C5 CANADA

Adresse postale :

Université du Québec à Montréal
Case postale 8888, succ. Centre-Ville
Montréal (Québec) H3C 3P8 CANADA
Téléphone : 514 546-5059

Courriel: mballa@ualberta.ca

Site web : www.cap-afriques.com

Direction du CAP-Afriques

Charlie Mballa, directeur

Professeur adjoint, Science politique
Faculté St-Jean, University of Alberta /
Chercheur, Centre d'études sur
l'intégration et la mondialisation (CEIM)

mballa@ualberta.ca

Hajer Gueldich, directrice adjointe

Professeur agrégée, Droit international
Université de Carthage- Tunisie /
Membre élu et rapporteur général de la
Commission de l'Union africaine pour le
Droit international (CUADI)

hajer.gueldich@yahoo.fr

UNIVERSITY OF ALBERTA
Campus Saint-Jean

8406 Rue Marie-Anne Gaboury (91 St. NW)
Edmonton, AB Canada T6C 4G9
T 780.485-8630

